

parlementaire si le gouvernement envisage de modifier sa politique concernant la vente du tabac?

**M. W. H. Jorgenson** (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député sait très bien que tout changement de politique est annoncé à la Chambre de la façon habituelle.

(Plus tard)

**M. Honey:** Monsieur l'Orateur, avec votre permission, j'ai modifié ma question et j'aimerais la poser au secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. Le gouvernement a-t-il approuvé ou rejeté la demande présentée le 24 octobre 1962 par l'Office des ventes des producteurs de tabac jaune de l'Ontario en vue de la conclusion d'une entente aux termes de la loi sur l'organisation du marché des produits agricoles?

**M. Jorgenson:** Monsieur l'Orateur, la réponse que j'ai donnée à la question de l'honorable député de Norfolk (M. Roxburgh) s'applique également à celle-ci.

(Texte)

### LES DROITS DE L'HOMME

UN TÉMOIN DE LANGUE FRANÇAISE, DÉSIRANT  
TÉMOIGNER DANS SA LANGUE, EST ACCUSÉ DE  
FAIRE DE L'OBSTRUCTION

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Maurice Rinfret** (Saint-Jacques): Ma question s'adresse au premier ministre, et il a été informé qu'elle lui serait posée.

Le premier ministre est-il au courant que lors d'une audition de l'enquête sur les agissements du syndicat international des marins, devant le juge Norris, un témoin de langue française a été accusé de faire de l'obstruction parce qu'il a insisté pour témoigner en français?

Le premier ministre aurait-il des commentaires à faire à ce sujet, en regard du bill des droits de l'homme?

**M. l'Orateur:** A l'ordre! A l'ordre! Je crains qu'il ne soit pas conforme au Règlement de commenter des événements qui ont eu lieu dans une cour de justice.

**M. Rinfret:** Monsieur l'Orateur, la question...

**M. l'Orateur:** Je regrette, la question n'est pas conforme au Règlement.

**M. Rinfret:** Si vous me le permettez, monsieur l'Orateur...

**M. Dupuis:** J'invoque le Règlement.

**M. Rinfret:** Monsieur l'Orateur, la question n'a pas trait à la commission d'enquête comme telle ni à son objet, mais simplement à la procédure qui a cours dans le moment.

**M. l'Orateur:** La procédure ou les commentaires de juges ou de témoins ne peuvent faire l'objet de questions à l'appel de l'ordre du jour.

### LE NATIONAL-CANADIEN

ON DEMANDE UNE JUSTE REPRÉSENTATION DES  
CANADIENS FRANÇAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gilles Grégoire** (Lapointe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il nous dire quelle réponse il a donnée aux étudiants ou nous faire des commentaires sur la visite qu'ont faite des étudiants de l'Université d'Ottawa, il y a quelque temps, pour lui demander une juste représentation des Canadiens français au sein du National-Canadien?

**M. l'Orateur:** Les événements de cette sorte ne peuvent faire l'objet de questions à l'appel de l'ordre du jour.

MISE À PIED POSSIBLE D'EMPLOYÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Robert Beaulé** (Québec-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. L'accord conclu entre le National-Canadien et l'Association des camionneurs de la province de Québec va-t-il entraîner la mise à pied d'employés des chemins de fer Nationaux, dans la province de Québec?

**L'hon. Léon Balcer** (ministre des Transports): Monsieur le président, je suis convaincu que cet accord n'a pas été conclu dans ce but-là.

### QUESTION DE PRIVILÈGE

M. ENGLISH—PROTESTATIONS AU SUJET D'UNE  
DÉMONSTRATION EN FACE DU PARLEMENT

**M. Roland English** (Gaspé): Monsieur le président, par suite de la démonstration qui a eu lieu cet après-midi...

**M. l'Orateur:** A l'ordre!

**M. English:** Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur.

Je me dois de dire qu'il y a quelque temps, tous les partis politiques ont été convoqués dans le dessein de protester contre la carence de représentation canadienne-française au sein du conseil d'administration du National-Canadien. J'étais du nombre de ceux qui ont protesté. Cette question devait être discutée sans y mêler aucun parti politique. Cependant, je constate que certains députés faisaient partie de cette démonstration et y ont même pris la parole. En conséquence, je me dois de protester, car ils se sont fait les porte-étendard de ce groupe.